

La Halte Amitié

Centre d'Hébergement d'Urgence pour femmes et familles

MISSION DU SERVICE

La Halte Amitié est un établissement dédié à l'hébergement d'urgence. Il accueille, tout au long de l'année, des familles primo arrivantes, des personnes déboutées du droit d'asile bénéficiant de droits ouverts sur le territoire français, et des adultes et enfants en situation de grande vulnérabilité. Les orientations sont réalisées par le **115** (numéro d'urgence sociale) et le **SIAO** (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation).

La Halte Amitié est un lieu sécurisé et sécurisant, qui garantit, à toutes les personnes accueillies, protection et intimité. Une veille est assurée par des professionnels 24h/24.

L'établissement se compose de 49 chambres, accueillant de 1 à 4 personnes, avec sanitaires et salles de bain individuels, d'espaces communs, d'un salon et d'une salle de restauration, équipée de micro ondes et ouverte en journée.

Ces chambres accueillent 28 personnes orientées par le SIAO (hébergement d'urgence pérenne) et 42 personnes le sont via le 115, pour de la mise à l'abri une semaine renouvelable.

La Halte Amitié offre une véritable alternative au système hôtelier, en répondant à l'urgence, tout en garantissant une veille sociale et une première réponse aux besoins primaires des personnes accueillies.

Cette mise à l'abri temporaire permet une première évaluation sociale et sanitaire de la personne ; les professionnels sur site travaillent en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux du droit commun.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes accueillies sur les places 115 : 284 personnes, dont 57 enfants

Sexe des adultes : 104 femmes ; 123 hommes

Nombre de demandes : 874

Durée moyenne de séjour : 76 jours, soit 2,5 mois

Taux d'occupation : 104 %

Nombre de nuitées réalisées : 21.531, soit 59 personnes hébergées par jour

Nombre de personnes accueillies dans le cadre du SIAO : 31 personnes, dont 9 enfants



Année d'ouverture : décembre 2019

Nombre de salariés : 11 ETP

Nombre de places 115 : 42 places

Nombre de places SIAO : 28 places

ELÉMENTS DE PROFIL

Des besoins de soutien pour les femmes migrantes, toujours plus importants

Comme l'année précédente, la Halte Amitié reste un acteur important dans la prise en charge de femmes seules et/ou avec enfant(s), de nationalité étrangère, puisqu'elles ont représenté 104 personnes.

Les familles déboutées du droit d'asile ou en attente de régularisation représentent plus de 36 % du public hébergé à la Halte Amitié. Durant l'année 2023, 20 personnes ont trouvé le soutien nécessaire pour leurs démarches et assurer les rendez-vous avec l'OFII. Elles ont pu ainsi régulariser leur situation sur le territoire. A noter qu'elles n'étaient que 10 en 2022.

C'est grâce aux associations, comme le Secours Populaire, que les résidentes peuvent honorer leurs rendez-vous OFII, puisqu'elles octroient des aides financières pour l'achat des billets de train. Les associations caritatives sont également des partenaires indispensables sur le plan alimentaire, car elles fournissent des paniers à nos résidentes.

Enfin, ces femmes ont pu bénéficier d'une aide psychologique pour débiter un travail sur les douleurs et les traumatismes, dus à leur parcours migratoire, grâce au soutien des professionnels de l'équipe mobile en psychiatrie.

Dès la reconnaissance de leur statut de demandeur d'asile, des orientations vers les dispositifs CADA et HUDA sur le secteur de Pau ont pu être proposées par l'OFII.

| Un public dans l'insertion

Durant la prise en charge au sein de la Halte Amitié, tous les éléments de la situation sont abordés et travaillés, avec le soutien des travailleurs sociaux de droit commun. Lorsque la situation administrative le permet ou évolue, engendrant une autorisation de travailler, l'équipe de la Halte est impliquée sur le versant de l'insertion professionnelle. Durant l'année 2023, la Halte Amitié a ainsi soutenu 25 personnes sur ce plan. Le partenariat joue ici un rôle essentiel, les résidents sont en relation avec les partenaires, comme, par exemple, le « Territoire Zéro Chômeur » ou le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Trouver un emploi permet de modifier son statut général et de travailler son autonomie future. L'emploi permet aussi une réorientation vers les dispositifs d'hébergement hors urgence, comme les dispositifs IML et CHRS, et la réalisation de demandes de logements sociaux. Le logement dans le secteur privé peut également être envisageable. Ce travail d'accompagnement dans l'insertion est nécessaire et complémentaire de l'hébergement, il est l'unique levier pour accéder à l'autonomie. L'équipe de la Halte se substitue régulièrement au droit commun en assurant ces accompagnements.

| Les personnes sans ressources et sans droits sur le territoire

27 % des personnes accueillies à la Halte bénéficient d'aucune ressource pour subvenir à leurs besoins. Les dons d'associations caritatives sont réels, mais ne suffisent pas. En effet, seuls l'alimentation, les produits d'hygiène et des vêtements sont distribués. Il manque une forme de pécule, pour l'achat de forfait téléphonique, le paiement du reste à charge des médicaments ou de nourriture, lorsque la personne doit suivre un régime particulier.

| L'accueil de femmes avec enfant(s) de moins de 3 ans

Suite à la fermeture du service de mise à l'abri des hommes isolés, les chambres disponibles ont permis l'accueil de femmes seules, enceintes et/ ou avec enfant(s) de moins de 3 ans. Ce type de public bénéficie automatiquement d'une orientation, via le 115, et d'une prise en charge par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance, du Conseil Départemental. Ces ménages ont pu intégrer le service, se sentir écoutés et soutenus dans leurs demandes, et bénéficier d'une mise en relation avec des professionnels externes formés. La PMI intervient dans nos locaux et peut donner des conseils à l'équipe sur les points de vigilance à avoir concernant l'enfant ou la grossesse en cours. Un travail sur la situation administrative est également réalisé avec le soutien d'associations comme la CIMADE, sur certaines situations. En ce qui concerne les besoins matériels, des orientations vers des associations, de type « Solidarité mamans, papas solos », permettent à ces personnes de bénéficier du nécessaire pour les (futurs) enfants.

EVÈNEMENTS MAJEURS

L'année 2023 a été marquée par le changement de site, du dispositif « Mise à l'abri pour hommes isolés », en mai 2023. Les places ont, en partie, été réorientées vers la Maison Errecart, dont le bâti appartient à l'association. Les professionnels de la Halte assurent cependant toujours l'accueil et l'accompagnement des personnes. Les chambres libérées ont permis l'accueil de femmes avec enfants de moins de trois ans, sur 5 places, et ainsi l'offre de meilleures conditions de vie qu'à l'hôtel.

À la fin de l'année 2022, l'association a répondu à un Appel à projets visant l'amélioration des conditions de vie des personnes accueillies en centre d'hébergement et a reçu un soutien financier. Durant l'année 2023, l'équipe a fait le nécessaire pour sélectionner du mobilier alliant esthétique et fonctionnalité, afin d'aménager l'ensemble des chambres de la Halte. Aujourd'hui, elles bénéficient d'un réfrigérateur, d'un bureau et de chaises, d'une lampe de chevet, etc. Malgré cela, de nombreux ménages refusent encore une orientation vers la Halte Amitié car les logements ne disposent pas de cuisine individuelle, et la salle à manger commune n'autorise que des appareils de cuisson électriques. Il n'y a pas, sur site, de plaques de cuisson, éléments considérés comme indispensables à la préparation des repas.

Enfin, et dans la perspective de la rédaction du Projet de service, la Halte Amitié pense à faire évoluer ses pratiques professionnelles. Un ménage peut, à ce jour, rester 7 à 8 mois sur la Halte. Durant les derniers mois de 2023, nous constatons ainsi une augmentation de la durée des prises en charge. Cette augmentation peut être due à des situations administratives complexes, mais surtout à **une absence importante de réorientation vers du logement, faute de logements disponibles, tant sur le parc privé que sur le parc public**. Pour certains ménages, les professionnels se retrouvent à devoir poursuivre les accompagnements, malgré la résolution de l'ensemble des problématiques sociales.

PERSPECTIVES

- **La rédaction du Projet de service : ce document viendra donner un cadre aux missions réalisées au quotidien sur la structure ;**
- **Le réaménagement du site avec le rachat du bâti par DOMOFRANCE ;**
- **Le développement du travail en partenariat** avec les associations Du Côté des femmes et le Planning familial, afin de proposer des ateliers collectifs sur la santé sexuelle et le droit des femmes ;
- **L'enjeu financier** pour la viabilité de ce CHU qui, malgré une enveloppe financière de fonctionnement limitée, réalise un travail phénoménal tant sur la mise à l'abri que sur l'insertion de nombreuses femmes seules et leurs enfants. Cet établissement est reconnu par l'ensemble des acteurs de droit commun.